

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 14 janvier 2011

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3751-2010.
Modalités de déduction des coûts de vente de GNL auprès du revenu réglementé de
Gaz Métro.
**Avis de participation de l'Association québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) à la séance de travail
du 19 janvier 2011.**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir d'informer la Régie que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) participeront à la séance de travail du 19 janvier 2011 au présent dossier.

La délégation de SÉ-AQLPA sera constituée de M^e Dominique Neuman, procureur (à confirmer) et de Monsieur Jacques Fontaine, personne-ressource.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. : La demanderesse.